

SOCIETE LABERENNE LAFFONT
Société Anonyme au capital de 45 734,71 Euros
Siège Social : 8, rue Jacques Babinet 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 333 321 628

85 B 812
I ' 27 SEP. 2005
A 110364

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 septembre 2005**

L'an deux mille cinq,
Le 5 septembre,
A 18 heures,

Les administrateurs de la société SOCIETE LABERENNE LAFFONT se sont réunis en Conseil, 8, rue Jacques Babinet 31100 TOULOUSE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Pierre LAFFONT
Monsieur Jean LABERENNE
Monsieur Georges COURONNE

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Pierre LAFFONT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean LABERENNE remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation du décès d'un administrateur.
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président informe le Conseil du décès de Monsieur Maurice ALBAREL, administrateur de la SOCIETE LABERENNE LAFFONT, intervenu en date du 8 août 2005.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ce décès.

CONSTATATION DU DECES D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration constate, à l'unanimité, le décès de Monsieur Maurice ALBAREL, intervenu en date du 8 août 2005, et précise qu'il ne sera pas procédé à son remplacement au titre de son mandat d'administrateur.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Pierre LAFFONT ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several horizontal and diagonal strokes.